



Rencontre presse

Caen, le 3 mai 2010

Les fruits de la fusion pour Agrial et ses adhérents en 2009

L'exercice 2009 s'est déroulé dans un contexte de crise économique qui a eu des répercussions importantes sur les marchés et les prix agricoles. Le secteur laitier, dont il faut souligner l'importance dans nos régions, a été particulièrement touché. Les céréales ont subi une érosion des cours sous l'effet d'une bonne récolte et de disponibilités importantes qui se traduiront par des stocks élevés en fin de campagne. La filière porc a tout juste retrouvé le point d'équilibre, mais c'est bien insuffisant au regard de la dégradation des trésoreries subie depuis trois ans.

En agrofourniture, nous avons également assisté à un retournement de conjoncture, tout particulièrement dans les engrais, et à un degré moindre dans les aliments du bétail. Ce réajustement n'a cependant pas permis de compenser la baisse des prix agricoles. La conjoncture de l'année 2009 a entraîné un recul du chiffre d'affaires à périmètre constant, elle se traduit par une baisse significative du revenu chez les agriculteurs.

Dans le secteur de la distribution rurale, nous avons enregistré un fléchissement de l'activité. Les consommateurs, parmi lesquels les agriculteurs, ont manifestement opéré des arbitrages dans leurs achats. Le secteur du jardin continue de progresser.

Les activités agroalimentaires ont été moins touchées par la crise, elles ont plutôt bien résisté comparativement à d'autres secteurs. Toutefois, le comportement des consommateurs et les modèles de distribution évoluent, il faut intégrer ces changements dans nos organisations et dans nos offres.

Une gestion prudente en 2009

Dans ce contexte, le groupe Agrial a géré l'exercice 2009 avec beaucoup de prudence, en particulier dans la maîtrise de ses charges. Outre la limitation des investissements, un effort particulier a été mis sur les engagements de dépenses courantes.

Cette démarche de réduction des charges a d'ailleurs été engagée dans le cadre du projet Horizon 2010. Les charges de structure de la coopérative sont en diminution constante, cette orientation a été décidée dès 2005 afin d'anticiper un contexte agricole en forte évolution au travers des réformes successives de la Politique Agricole Commune.

Dans le cadre de ce projet, nous avons mené une action de sensibilisation auprès des adhérents sur l'approche technico-économique. Nous devons maintenant aller plus loin en plaçant la démarche technico-économique au cœur de la relation entre les adhérents et la coopérative. Au-delà des aspects conjoncturels de l'année 2009, il faut faire le constat que l'agriculture est confrontée à de nouveaux enjeux, à de nouveaux défis autour de la compétitivité de l'ensemble des filières.

L'amélioration des offres de la coopérative en matière d'agrofourriture était un objectif prioritaire. Nous avons mené de pair une réduction de notre marge commerciale et une amélioration de nos conditions d'achats en rejoignant au cours de l'année 2009 Union Terres de France. Ces mesures concrètes participent à l'amélioration de la compétitivité de nos adhérents.

Une année de développement

En dépit du contexte en 2009, le groupe Agrial a réalisé plusieurs investissements dans le réseau de magasins et dans les branches agroalimentaires.

Dans le réseau de magasins, nous avons procédé à l'extension de trois sites : les magasins de Cherbourg (50), Douvres-la-Délivrande (14) et Le Grand-Lucé (72). Nous avons fait l'acquisition de deux magasins situés respectivement à Ecommoy et Saint-Calais dans la Sarthe.

Notre branche distribution rurale gère un réseau de 220 magasins.

Dans les filiales aval, les opérations de croissance externes réalisées dans les branches légumes et boissons viennent conforter les activités agroalimentaires du groupe.

Après avoir intégré fin 2008 Tallo Verde, une société située en Espagne, Florette a conforté ses positions au Royaume-Uni avec le rachat de Salads To Go.

Au cours de l'exercice, la branche légumes a également pris le contrôle de Créaline, une société spécialisée dans les purées fraîches et les soupes dans laquelle elle détenait une participation minoritaire. Le projet de créer une nouvelle usine a été lancé au cours de l'exercice, elle sera opérationnelle en mai 2010.

Pour la branche boissons, l'année a été marquée par la reprise de l'activité cidricole de Val de Vire - Dujardin détenue par la coopérative Elle et Vire.

De son côté, la branche volaille a renforcé son pôle industrie en doublant son unité dédiée aux produits élaborés à Chailland. Elle a également conforté ses positions sur le marché de Rungis.

Une fusion pleinement réussie

La fusion entre Agrial et Union Set a constitué le temps fort de l'année 2009. Engagé par les deux coopératives en 2007, le processus de fusion s'est déroulé selon le calendrier et les objectifs prévus. Nous avons ainsi pu préparer sereinement la nouvelle organisation et être immédiatement opérationnel.

La forte mobilisation des équipes dans le processus d'harmonisation, la grande confiance des 10 000 adhérents, en particulier ceux de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire, ont permis que la fusion soit pleinement réussie.

Cette fusion marque une nouvelle étape dans l'évolution d'Agrial depuis sa création en 2000. Elle conforte la dimension régionale en élargissant la base coopérative avec l'arrivée de 3 000 adhérents répartis dans la Sarthe et en Indre-et-Loire. Le territoire de la coopérative compte maintenant sept départements. La fusion a également permis de mutualiser les compétences et d'augmenter le dénominateur en termes d'activités, ce qui permet de mieux amortir les charges de structure. Cela se mesure dans nos ratios et dans la performance de la coopérative.

Les résultats 2009 : près de 6 millions d'euros affectés aux adhérents

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Agrial atteint 2,171 milliards d'euros en 2009, soit une progression de 13,7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression doit cependant être analysée en tenant compte de l'évolution du périmètre intervenu au cours de l'exercice :

- la fusion avec Union Set effective au 1^{er} janvier 2009,
- les opérations de croissance externe réalisées dans les branches agroalimentaires,
- la baisse significative des prix des produits agricoles et d'agrofourriture, les effets de la loi LME.

La coopérative Agrial représente 1,157 milliard d'euros soit la moitié du chiffre d'affaires du groupe. Le chiffre d'affaires des activités agroalimentaires réunies dans Agrialentreprise est de 881 millions d'euros en 2009, soit une progression de 3 %.

Le résultat net consolidé ressort à 32,7 millions, soit 1,5 % du chiffre d'affaires. Lors des assemblées de section organisées au cours de la seconde quinzaine de mai, puis à l'assemblée générale qui se tiendra le 18 juin au Mans, le Conseil d'administration proposera d'affecter 50 % du résultat distribuable de la coopérative aux adhérents, soit près de 6 millions d'euros.

La marge brute d'autofinancement ressort à 74,1 millions d'euros contre 65,3 millions l'exercice dernier. Après correction liée à la fusion, ce chiffre est à comparer avec celui de 2008 « pro-forma », intégrant Union Set, qui est de 71,1 millions d'euros. La progression est donc de 4,3 %.

Les investissements 2009, nets de cessions, représentent 54,8 millions d'euros et comprennent les investissements financiers nets pour 16,6 millions. Hors ces investissements financiers, le niveau investi a été significativement diminué, ce qui a permis de réduire l'endettement du groupe.

Les chiffres clés 2009 (en millions d'euros)

	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	2 171	1 910	+ 13,7 %
EBE	84,9	92,3	- 4 %
Résultat net consolidé	32,7	28,6	+ 14 %
Marge brute d'autofinancement	74,1	65,3	+ 13,4 %

Pour compléter les chiffres clés, les effectifs exprimés en équivalent temps plein représentent 7715 salariés en 2009 contre 6 900 l'exercice précédent.

Contact presse :

Michel ORIAC - Tél. 02 31 45 43 16 - 06 70 72 47 12 - m.oriac@agrial.com